

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

**ANNONCES :**

La ligne en son espace 0.20 0.25 0.40  
Réclames . . . . . 0.50

Four renseignements et devis gratuits à  
**PUBLICITAS S. A., SION**

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Upte de chèques post. No 11 e 24. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux  
prix de fr. 1.50 par semaine pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'étranger

Téléphone N° 55

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à réclamation  
tarifs et signés. Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance

**ABONNEMENTS:**

L'abonnement est payable par six mois.  
Valais et Suisse . . . . . 9.— 4.50 8.50  
Etranger (envoi des 5 nu-  
méros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.20  
Envoi par courrier . . . 30.— 12.— 7.—  
— Abonnements par poste ou cta en plus —

## Contre-maître

très expérimenté, connaissance parfaite des boisages, à même de diriger entièrement la main d'œuvre d'une exploitation de charbonnage est demandé. Seules les personnes très qualifiées sont priées d'envoyer les certificats, références et présentations.  
**Mines de COLLONGES.**  
(Valais. Toute discrétion aux postulants.

**OCCASION**  
**100 bonbonnes**  
de 40 à 50 litres, état de neuf, moitié prix.  
Louis FAVRE, Distillerie valaisanne, SION.

**OCCASION**  
**Beaux Christ** en bois sculpté, bois naturel (blanc) sur croix de noyer (renaissance). Christ en bois peints depuis Fr. 17.—. Réparations et transformation d'anciennes statues (bois) et de vieux bahuts.  
Gaspoz, sculpteur, Sion.

**Viande et Charcuterie**  
**BON MARCHÉ**  
Rôti sans os ni charge kg. fr. 3.40  
Bouilli avec os . . . . . 2.40  
Saucissons, saucisses . . . 4.—  
Salami, extra sec . . . . . 5.—  
Viande fumée, sans os . . . 4.—  
Expédie depuis 2 kg. la  
**Boucherie Chevaline Lausannoise**  
18, ruelle du Grand-Pont  
LAUSANNE, Téléphone 35,05

**Circulaires, Convocations**  
prix-courants, etc., livrés promptement, travail soigné, prix sans concurrence.

**Albert MARGOT, 2, Route du Tunnel, LAUSANNE.**

**Torréfacteur à café**  
A vendre de suite pour cause cessation de commerce  
**UN APPAREIL NEUF**  
contenance 25 kilogram., à boule, marchant par transmission, avec renvoi et sonde. Prix fr. 1.000, pris sur place.  
Ecrire à case postale 2748 à Clarens (Vaud).

**A LOUER**  
jolie chambre meublée.  
S'adresser au bureau du journal.

**A louer**  
un magasin situé au centre de la ville.  
S'adresser sous chiffre P. 1577 S., PUBLICITAS, Sion.

**Assurances**  
sur la Vie  
**A L'UNION DE PARIS**  
représentée par  
**Th. Long, à St-Maurice**  
Tarifs à disposition

**FABRIQUE DE MEUBLES DE BUREAUX**



**JULES RAPPA**  
GENÈVE  
Rue du Rhône, 51

## Le Crédit Sierrois à Sierre

reçoit des dépôts d'argent,  
à vue et à terme  
aux meilleurs taux du jour  
LA DIRECTION

## En 2 mois

même les vieillards jouent du piano sans peine. Le prospectus spécial N° 53 est envoyé gratuitement par l'Institut de Musique Isler rue de Laufon 37, Bâle (Suisse).

## Emile Guntensperger

**SION Rue de la Dent Blanche**  
Entreprise de travaux de ferblanterie  
Appareillage Installations sanitaires  
Chauffage central  
Installation de sonneries électriques  
Réparations — Travail prompt et soigné

**AMEUBLEMENT WESPY**  
ATELIERS - DÉPÔTS ET MAGASIN D'EXPOSITION:  
Rue des Portes Neuves  
MAGASIN DE VENTE:  
à la Rue des Remparts  
:- TROUSSEAUX COMPLETS :-  
Rideaux Hautes Nouveautés  
:- Articles de Voyages :-  
MAISON DE 1er ORDRE  
Demandez le catalogue  
Téléphone 175 Téléphone 175

## Favorisez l'industrie du Pays

Vous trouverez auprès des quincaillers haches de bûcherons, haches de ménage, Sapi, Serpes, Coins de bûcherons, etc., etc., avec la marque **IMHOF**.

## Docteur E. Jæggy

Ancien chef de clinique de la clinique gynécologique de Berne. Ex-chirurgien en chef d'hôpitaux militaires de France  
**SPECIALITES: UROLOGIE (Reins et Vessie), GYNECOLOGIE (Maladies de la Femme)**  
recevra à SION tous les joudis à partir de 9 heures du matin (Provisoirement Hôtel de la Gare).  
Se rend à domicile sur demande.

## AMÉRIQUE

Les passagers (de 1re, 2me et 3me classes) désirant se rendre en Amérique, reçoivent promptement et gratuitement toutes informations concernant les meilleures et les plus avantageuses traversées ainsi que les prix et les passeports en s'adressant à l'

**Agence générale suisse KAISER & Cie, BALE**  
Oscar Mariethod représentant  
Sion

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres  
TAMPONS  
Imprimerie Gessler, Sion

**A** l'occasion des fêtes de fin d'année, commerçants soucieux de voir prospérer vos affaires, publiez vos annonces dans le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » et vous êtes assurés du succès. Les ordres sont à adresser à Publicitas S. A. Sion.

## Au Magasin Emile Sixt, Sion

Salles à manger, salons, bureaux-secrétaires, bureaux de dames, canapés-hirsch, divans, lavabos, petits et grands, commodes, buffets de salles à manger, buffets de cuisine avec vitrage, chambres à coucher complètes, armoires à deux portes avec séparations, pour le linge, armoires Empire, armoires à une porte, bureaux-commodes, 3 et 4 tiroirs, Grandes tables en chêne avec 6 rallonges pour sociétés, lits en fer neufs, pour enfants et bébés, salotti en chêne, chaises cannées et chaises brutes.  
Séchoirs en chêne, grandes glaces bizeautées, petites tables de nuit, tables de cuisine, grand choix de tabourets en chêne, fauteuils moquette, commodes, commodes-lavabo, commodes avec dessus marbre, armoire Louis XV, à 1 et 2 portes, cadres de famille.  
**Toujours grand Stock américain**  
soit bâches imperméables, couvertures, eulottes Saumur, neufs pantalons neufs et occasion, Culottes, chaussettes coton et laine, grand choix de manteaux caoutchouc, pantoufles garnies de laine.  
Chemises flanelle, chemises de sport kaki neufs, eulottes courtes, côtelées, kaki et brunes, moletières, bretelles, eulottes caoutchouc doublées, complets de travail, toutes teintes, combinaisons de travail, vestes et caleçons de laine.  
Chaussures ferrées et non ferrées.  
Chars à pont et ridelles, chars gosses, haute de place à liqui-  
Ber de suite.

**Pour acheter**  
avantageusement // demandez les **CATALOGUES** illustrés gratuits  
des Grands Magasins  
**INNOVATION**  
Rue du Pont Lausanne

## Couvertures militaires

désinfectées pour chaque usage, comme Couvertures de bétail, pour polir, pour touristes et couvertures de lit à frs. 6, 8, 10, 12 et 14.—  
**Souliers d'officiers**  
brun et noir cousu trépoint, doubles semelles  
**Souliers élégants pour dimanche** 1re qualité, frs. 32.—  
**Tricotés militaires**  
laine 1re qual. marchandise suisse en 3 grandeurs, couleur bleu frs. 13, gris à frs 15.—  
Se recommande  
**KRED. GETZ, TAEGERIC 16 (Argovie)**

## Amateurs de raclettes, fondues, tranches

qui désirez des fromages garantis de toute première qualité, exigez sur la pièce l'une des marques suivantes:

- PROBA** Production de la Vallée de Bagnes et d'Entremont
- BOWAL** Production du Haut-Canche
- KALBI** Production du Val de Binn
- PROSI** Production de la région du Simplon.

Ces noms sont une garantie de haute teneur en matière grasse et d'une fabrication supérieure. Ils n'ont été apposés que sur un nombre limité de pièces choisies par des spécialistes.

En vente dans tous les bons magasins.  
**Fédération valaisanne des Producteurs de lait à Sion.**  
Caves à Sion, Bagnes et Brigue.

Dix ans de succès ont été obtenus par le Lysoform médicamenteux, grâce à ses propriétés antiseptiques et désinfectantes, grâce aussi à son emploi facile et sans danger. Vu les nombreuses contrefaçons, la simple prudence exige de toujours exiger les emballages d'origine portant notre marque. — Dans toutes pharmacies.  
**Gros: Société Suisse d'Antiseptie, Lysoform.**

**CARRELAGES ET REVETEMENTS**  
DRYS SUR DEMANDE  
**J. ROD - LAUSANNE**  
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

**Jusqu'aux villages les plus éloignés**  
nous expédions contre remboursement:  
No. Frs.  
Souliers pour enfants, cuir ciré 20/26 8.—  
Souliers de dimanche No. 26/29 Fr. 13.50 30/35 16.50  
Souliers ferrés p. enfants No. 26/29 Fr. 13.50 30/35 16.50  
Souliers ferrés pour garçons 30/35 20.—  
36/39 24.—  
Souliers de dimanche p. garçons 36/39 24.50  
Soulier de dimanche p. dames, croûte cirée 36/42 22.—  
" " " Derby " 36/42 25.—  
" " " Derby Box " 36/42 29.—  
Souliers de travail ferrés pour messieurs 40/47 30.—  
Souliers de dimanche pour messieurs, solide 40/47 30.—  
" " " Derby Box 40/47 34.50  
Garantie pour chaque paire - Demandez prix-courant.  
**: Rod. Hirt fils, Lenzbourg :**

Le 2me tirage des **LOTS**  
à fr. 1.— de la Loterie de l'Eglise de Laufon aura lieu prochainement. Pour gagner grosses sommes de frs. 10.000  
etc., il faut acheter des billets maintenant, car ils seront bientôt tous vendus. Tendez la main à la fortune.  
**Frs 100.000 lots gagnants en espèces.** Sur 15 billets 1 billet gratuit. Envoi contre remboursement par  
**L'Agence Centrale à Berne**  
Passage de Werdt N° 199

**SAGE-FEMME**  
diplômée  
11, rue du Commerce, 1  
— GENEVE —  
**Mme J. BOUQUET**  
soit pensionnaires en tout temps. Consultations ts. les jours  
Soins médicaux — Téléph. 36,65  
**FROMAGES**  
Vu la nouvelle hausse des fromages, nous expédions encore dès ce jour, par colis postaux, de 5, 10 et 15 kilos:  
fromage gras 1 qual. le kg. 4.75  
fromage 3/4 gras 4.40  
fromage 1/4 gras 3.20  
On reprend ce qui ne convient pas  
**Schneider et Auer, Avenches**

## POLITIQUE BELGE

La Belgique vient de traverser une crise gouvernementale qui a été longue et pénible. Enfin, M. Carton de Wiart, de la droite, a réussi à constituer un nouveau ministère. Son prédécesseur, M. Delacroix avait fait preuve d'un grand courage en acceptant la tâche ingrate de diriger le pays au sortir de la guerre; on lui a reproché de manquer de fermeté; on critiquait également le fait que son gouvernement ne représentait pas suffisamment les divers groupes politiques.

M. Carton de Wiart a fait appel à tous les hommes de bonne volonté. La droite conserve ses cinq portefeuilles; la direction des finances est confiée à un spécialiste, le colonel Theunis, qui s'est signalé à Paris, à la commission des réparations; les socialistes et les libéraux ont également leurs représentants au ministère, ainsi que le groupe flamand.

Le nouveau gouvernement s'est présenté mardi devant la Chambre; son président y a donné lecture de la déclaration ministérielle dont le programme se restreint aux problèmes de réalisation immédiate et pour ceux-ci le cabinet a recherché des solutions « avec le désir d'accroître tout ce qui peut nous réunir et d'atténuer tout ce qui pourrait nous diviser ».

La Belgique, proclame la déclaration dans un morceau où apparaissent les idées favorites de M. Carton de Wiart, s'appuiera à cet effet sur la France et l'Angleterre. Elle veillera à l'exécution du Traité de Versailles.

Le ministère actuel souhaite, en outre, que l'accord militaire défensif franco-belge soit le prétexte d'une entente économique qui « respectant comme lui la souveraineté et les intérêts des deux pays, assure leur plein développement dans un effort commun ».

Enfin suit la question militaire. Principe: la Belgique doit être attentive à ce point affaiblir sa défense. Sur la durée du service militaire, il est impossible de se prononcer avant d'être saisi des conclusions où s'arrêtera la commission mixte qui délibère sur ce sujet en ce moment. Mais le gouvernement, sans préjuger de l'avenir, consent pour le contingent exceptionnellement nombreux que les circonstances de guerre lui ont interdit d'appeler plus tôt, à réduire temporairement à dix mois la durée du service actif.

Situation financière. Le mot d'ordre est d'augmenter les recettes, de comprimer les dépenses extraordinaires. La trésorerie exercera un contrôle permanent sur l'emploi que les autres départements ministériels feront de leurs crédits. On retrouve ici l'action des conseils de M. Renkin. On la retrouve encore dans le passage de la déclaration où le règlement des réparations de toute nature qui sont dues par l'Allemagne est indiqué comme une pressante nécessité.

Réformes sociales. Lutte contre le renchérissement de la vie; loi sur la journée de travail; révision de la loi sur les accidents de travail.

Questions linguistiques. Le gouvernement défendra devant le Sénat la loi sur l'emploi du flamand en matière administrative, qui a été votée par la Chambre. Il fera des propositions tendant à créer une Université flamande à Gand.

## A la recherche d'une solution

Tandis que les princes grecs font une rentrée triomphale à Athènes, la France et l'Angleterre cherchent encore l'attitude à adopter vis-à-vis de Constantin.

M. Leygues est parti pour Londres, où il confèrera avec M. Lloyd George. On ne croit pas que l'entrevue aboutisse à des résultats très efficaces. Même si la France et l'Angleterre prononçaient l'exclusive contre Constantin, on ne ferait pas démordre les Grecs de leur volonté de rappeler leur ancien roi. Le temps des démonstrations navales est passé. D'ailleurs, les Alliés ne peuvent ajouter encore à tous leurs embarras orientaux un conflit avec la Grèce. Il y a bien la menace d'une révision du traité de Sévres, révision qui ferait le bonheur des Turcs et des Bulgares, mais ce serait une grosse entorse, difficile à mettre en œuvre. Le traité est signé, ratifié par les contractants, et même en partie exécuté. En supposant que les Alliés reprennent des territoires aux Grecs pour les rendre à leurs anciens possesseurs, il faudrait la force pour en évincer les nouveaux occupants. Ce serait ravivir la guerre en Orient. Cette perspective n'a rien de réjouissant. Si l'on renonce aux moyens violents, et si l'intimidation n'obtient pas de résultats, les puissances devront probablement se borner à marquer leur mécontentement par le retrait des faveurs et de la protection qu'elles accordaient à la Grèce. Il n'y aurait pas de rupture des relations diplomatiques, mais relâchement, froideur, hostilité latente, en attendant que l'occasion se présente de montrer au peuple grec tout ce qu'il a perdu en sacrifiant Venizelos à Constantin.

Le « Journal » de Paris dit que M. Lloyd George viendra à Genève discuter des affaires grecques. Mais celles-ci ne se posent pas devant la Société des nations et si le premier ministre anglais vient à Genève, ce sera surtout pour y discuter de la question allemande.

Les princes André et Christophe, ainsi que la princesse Alice et la grande-duchesse Marie, sont arrivés lundi soir à Corfou, à bord du vapeur autrichien Leopold. Les autorités de Corfou sont montées à bord les saluer, et la population leur a fait une enthousiaste réception. Dans la nuit, le gouvernement grec a envoyé au-devant d'eux le torpilleur Sorax, chargé de les escorter au Pirée.

Les princes sont arrivés à Athènes, mardi, à 17 heures. Les manifestants, escortés par une foule nombreuse, les ont portés sur leurs épaules jusqu'au palais.

## L'assemblée de la Société des Nations

## La question des armements

La troisième séance de la commission des armements a été ouverte par M. Branting (Suède), qui donna lecture d'une proposition de M. Dorel (Haïti) tendant à ce qu'une propagande soit entreprise pour agir sur l'esprit du monde entier en faveur de la paix.

M. Léon Bourgeois (France) tient à déclarer que s'il a fait une proposition pour que la réunion de la commission ait un caractère privé, c'était uniquement pour faciliter l'accroissement des travaux et pour arriver plus vite à des conclusions qui puissent être traitées en public.

Puis, M. Léon Bourgeois résume les tâches du conseil de la Société des nations, tâches qui ont été tracées par l'article 8 du pacte proposant une réduction générale des armements. La commission militaire navale et aérienne a été chargée de préparer un projet pratique de désarmement. Néanmoins, M. Bourgeois estime qu'avant de pouvoir préconiser cette réduction, la Société des nations doit attendre que quatre conditions soient réalisées et notamment le désarmement des puissances centrales:

1. Exécution complète des traités de paix; 2. Organisation d'une réduction obligatoire et permanente des armements; 3. Présentation du rapport de la commission militaire; 4. Echange entre toutes les nations de toutes les informations relatives à leurs armements.

M. Léon Bourgeois exprime le vœu que l'assemblée prenne en considération l'amendement proposé à Versailles, qui se rapporte au contrôle des armements.

M. Usteri (Suisse), après avoir présenté la position militaire, politique et géographique de la Suisse, déclare que celle-ci, lasse, comme les autres nations, du fardeau des armements, est prête à consacrer toutes ses forces aux seuls problèmes économiques, et cela aussitôt que la situation générale le permettra.

M. Schantze prend la parole à son tour, non pour critiquer l'opinion exprimée par les orateurs précédents, mais pour insister sur l'impression regrettable que produirait sur les peuples un retard quelconque à la solution du problème du désarmement.

Les finances de tous les pays récemment belagérés subiront avec satisfaction l'allègement des dépenses militaires.

M. Schantze propose donc, au nom de l'Italie, que recommandation soit faite à la commission militaire de hâter ses travaux.

M. Fisher (Angleterre) explique que l'état politique encore instable de l'Europe empêche la commission mentionnée d'arriver à des conclusions définitives. Il estime pourtant qu'il y a tout lieu d'être optimiste. D'une part, en effet, le désarmement d'une partie du monde se poursuit, et d'autre part la Société des nations par ses travaux si nombreux et si divers qu'elle est en train de mener à chef, ne peut être accusée de faillir à sa mission.

M. Fisher propose que la commission pour le désarmement limite provisoirement la discussion aux trois points suivants:

1. Interdiction de la fabrication privée des armements.
2. Etude d'une commission sur les armements.
3. Question du commerce des armements.

## SUISSE

## L'affaire Friedrich

L'affaire du major Friedrich est venue jeudi matin devant le tribunal militaire, siégeant au Palais fédéral à Lausanne. La « Revue » rend compte de cette première séance.

Charles Friedrich est introduit. Il est en grande tenue de major d'état-major. Très amaigri et très pâle, il paraît affaibli.

Il répond d'une voix sourde et par monosyllabes aux questions d'identité que lui pose le grand-juge.

Le tribunal militaire est présidé par le lieutenant-colonel Manno, grand-juge de la 1<sup>re</sup> division à Genève.

L'accusation est soutenue par le major Ed. Corvee, à Vevey. Friedrich est défendu par le major André Mercier, avocat, à Lausanne.

On procède à l'interrogatoire de l'accusé.

— Qui vous a donné l'idée d'entrer dans la chambre du capitaine Mathey pour le voler?

— Je soupais qu'il avait de l'argent.

Le grand-juge: Le capitaine Mathey vivait, en effet, assez largement.

— Oui.

Friedrich continue à répondre très brièvement aux questions du grand-juge.

— Le capitaine Mathey assure qu'on lui a volé cinq titres en tout. Affirmez-vous n'avoir volé que trois titres seulement?

— Oui, trois seulement.

— Avez-vous choisi entre titres nominatifs et titres au porteur?

— Non, j'ai pris au hasard.

— Mathey affirme qu'on lui a volé aussi une baguette; il croit, sans l'affirmer de façon aussi positive qu'on lui a volé aussi des pièces d'or. Vous contestez dans l'enquête avoir pris baguette et pièces d'or. Vous le contestez encore aujourd'hui?

— Oui.

— Vous n'avez pas encaissé les coupons de 1918. Pourquoi donc?

— Je n'ai pas osé; je les ai déchirés.

— Vous avez pourtant, en août 1918, vendu le titre bâlois et donné l'ordre d'envoyer la somme à Saint-Maurice, où vous étiez en service, poste restante, toujours sous le nom de Muller.

Friedrich confirme l'encaissement des coupons et la vente du titre bâlois, opérés dans diverses banques de Lausanne (Banque fédé-

rale, B. C. V., Banque suisse, etc.), toujours sous le nom de Muller, avenue des Alpes. Il changeait seulement le numéro de la maison.

— Vous avez signé deux fois du nom de Jules Borel, major instructeur à Colombier. C'est un de vos camarades, envoyé aussi à l'Ecole de guerre, qui se trouvait déjà à Paris. N'avez-vous donc pas songé aux terribles conséquences pour Borel?

— Je croyais que la signature n'était qu'une simple formalité.

— Passons maintenant à l'emploi de l'argent. Pourquoi avez-vous volé?

— C'était pour rembourser un ami qui m'avait prêté de l'argent (3000 francs environ) qui s'accroûtait rapidement par les intérêts. Cet ami réclamait avec insistance le remboursement de la somme.

— Vous avez dit dans l'instruction que votre solde était insuffisante?

— Oui.

On passe à la réalisation du dernier titre vendu, dit l'accusé, pour avoir de l'argent à guider avant de partir pour Paris.

Le grand-juge déclare, d'après les pièces du dossier, que la solde de Friedrich, au moment du vol, était de 23 fr. 50 par jour.

F. affirme qu'il n'a pas eu connaissance de l'arrestation de Ravy.

— Si vous l'aviez su, qu'auriez-vous fait?

— Je me serais dénoncé.

L'expert Bischoff en cause.

Le grand-juge: Chose extrêmement grave, qu'on ne saurait trop répéter, Ravy a été arrêté sur la base du rapport de l'expert Bischoff, déclarant de la façon la plus formelle que l'écriture des bordereaux était de Ravy.

Jamais un expert en écriture n'a été aussi convaincu que M. Bischoff dans cette affaire. Et Dieu sait si son expérience montre qu'il faut se méfier des experts judiciaires! (Marque d'approbation chez de nombreux juges et avocats qui occupent les tribunes publiques; le public rit).

— Il est procédé à la lecture de divers témoignages, entre autres de M. Gustave Ador, et du colonel Wildbolz.

Le tribunal condamne le major Charles Friedrich à la peine de quatre ans de réclusion, dont à déduire la prison préventive subie depuis le 15 octobre; à la destitution et à la dégradation; à la privation de ses droits politiques pendant 10 ans à partir de l'achèvement de la peine; enfin au paiement des frais de la cause, se montant à la somme de 219 fr. 85.

## La mort de Progin

On écrit de Fribourg:

Afin de couper court aux rumeurs et aux faux bruits qui circulent au sujet de la mort affreuse de l'aviateur Léon Progin, et dont quelques-uns ont été rapportés par la presse, il est nécessaire de rétablir les faits tels qu'ils se sont produits.

Le meeting de Tavel, organisé à la hâte par la Société « Ad Astra », avec le concours du malheureux Progin, avait lieu à quelques centaines de mètres du terrain choisi par l'Ecole « Aéro » de Lausanne. Ce terrain, surtout par un temps brumeux, ne se prêtait en aucune façon à l'acrobatie aérienne: il se trouvait dans un bas-fonds, entouré de petits monticules. Le brouillard, très bas, ne permettait pas à l'aviateur de s'élever à plus de 250 mètres. Progin a dû faire toute son acrobatie à moins de 200 mètres du sol. Sa dernière virille a été amorcée à une hauteur de cent mètres. La position dans laquelle a été trouvé l'appareil après sa chute prouve que Progin avait redressé son avion. Il s'y prit, hélas, une seconde trop tard.

## Parti socialiste

L'assemblée de 55 délégués du parti socialiste du canton de Vaud, réunis dimanche à Chavannes, a repoussé par 33 voix contre 19 et 1 abstention, les 21 conditions de Moscou (III<sup>e</sup> Internationale) et s'est prononcée par 24 voix contre 12 pour la thèse démocratique et contre la dictature.

Elle a déclaré indispensable la création d'un secrétariat permanent du parti et décidé de protester contre le budget militaire de 1921.

Le congrès socialiste neuchâtelois, réuni à Neuchâtel, a examiné la question des 21 conditions de Moscou et de la dictature du prolétariat. Il a repoussé par 44 voix contre 9, les 21 conditions et accepté les propositions de la minorité relativement à l'avènement du prolétariat en opposition à la dictature du prolétariat par 40 voix contre 5.

On annonce que la conférence socialiste internationale ne se tiendra pas à Berne le 5 décembre. Vu des difficultés de passeports et de voyage, elle aura lieu après le Nouvel-An... si, dans l'intervalle, l'Assemblée fédérale n'en demande pas l'interdiction.

## Une bonne histoire

On mande de Neuchâtel au « Journal de Genève »:

« L'administration fédérale propose d'élever encore la taxe pour le transport des journaux, qui, affirme-t-elle, est onéreuse pour elle. Voici à ce propos une petite histoire, parfaitement authentique, qui s'est passée l'autre jour dans la salle des pas perdus du parlement neuchâtelois.

« Un facteur apporte, tout essouffé, un paquet de journaux du dehors destinés aux députés en séance. Drôle de paquet, on pend un corps lourd au bout d'une ficelle. On s'étonne, on s'approche... C'est un gros, un pesant caillou qui est là. On s'étonne encore plus. On se perd en conjectures sur ce mystérieux complément.

« Une farce, finit-on par conclure. Ce n'était pas une farce. Ce caillou représentait de longs pourparlers, des protestations et des affirmations, des papiers froissés, des réglemens brandis. Il représentait l'exécution stricte et fidèle des ordonnances sur le transport, actuellement en vigueur en Suisse.

Pour pouvoir être transporté comme « bagage » par les C.F.F., un paquet de journaux doit peser au moins 5 kilos. Le colis destiné

aux députés neuchâtelois n'atteignant pas cette limite fatidique, se trouvait exclu du transport. Même en payant la taxe prévue pour un bagage de 5 kilos, ledit colis n'avait pas droit aux faveurs des C.F.F. Pourquoi? Parce que c'est ainsi.

L'heure est là, le train va partir, sans les trop légers journaux. Au moment suprême, on trouve cette solution; il faut attacher un caillou au colis. Le règlement est satisfait; ainsi lestés, les journaux sont admis.

Félicitons le consciencieux fonctionnaire qui, de la gare à la poste et de la poste au château, a porté les journaux, et surtout le caillou! Sans vouloir jeter une pierre dans le jardin de l'administration fédérale, il est permis de se demander si le transport des journaux lui est aussi onéreux qu'elle prétend... Et s'il est onéreux, le poids des cailloux n'y serait-il pour rien? L'administration veut élever ses taxes de transport. Exigera-t-elle à l'avenir que chaque journal ait son petit caillou? »

## CANTON DU VALAIS

## Prochaines votations

Sans parler des élections communales, le peuple valaisan va être prochainement appelé au scrutin pour se prononcer sur une série de questions urgentes, découlant en partie de la révision de la Constitution: loi électorale et décret de réforme fiscale; emprunt cantonal de 1,400,000 pour réparer les dégâts causés par les inondations de septembre et décret concernant l'allocation au personnel enseignant d'une indemnité mensuelle de 50 francs. On ne peut vraiment pas dire que le referendum est un droit illusoire pour les citoyens de notre canton.

En attendant de plus amples analyses touchant ces divers scrutins, voici quelques indications sur leur portée et celle de la Constitution révisée.

Notre constitution cantonale ne date que de l'an 1907; elle est donc relativement jeune; elle eut pour principal parrain feu M. Alexandre Seiler, de regrettable mémoire. Ses promoteurs l'auraient voulue de tendances plus démocratiques; le moule dans lequel elle fut passée au Grand Conseil l'étriqua, peut-on dire. On n'osa pas aller bien loin dans la voie des réformes. Mais les idées ont évolué rapidement au cours des années mouvementées que nous venons de vivre et ce qui paraissait trop hardi, en 1907, fut estimé opportun en 1919.

L'élection du Conseil d'Etat et des Conseillers aux Etats par le peuple, la réforme fiscale, tels sont les principaux changements qui marquent la révision de la Constitution.

La répartition des membres du Conseil d'Etat entre les diverses régions du pays subit une modification, qui en fait existe déjà depuis l'élection de M. de Chastonay et le rattachement du district de Sierre au Centre. Un Conseiller d'Etat sera élu pour les districts de Conches, Brigue, Viège, Rarogne et Lully; un pour les districts de Sierre, Sion, Hérens et Conthey et un pour ceux de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey; les deux autres seront choisis sur l'ensemble du canton, avec cette réserve qu'un même district ne peut avoir qu'un Conseiller d'Etat.

Il y a lieu d'ajouter qu'en dehors de ces innovations, on a supprimé l'art. 90 de la Constitution qui maintenait l'incompatibilité entre les fonctions civiles et ecclésiastiques; il est curieux de constater que cette question si fréquemment débattue en 1907, n'a donné lieu à aucune discussion ni en première ni en seconde lecture.

La loi électorale est modifiée sur plusieurs points importants. Conformément aux principes nouveaux qui pénètrent maintenant partout, on y a introduit la représentation proportionnelle, pour les élections des députés. On sait que le gouvernement, dans son projet primitif, avait proposé d'appliquer le système en vigueur pour les élections communales; mais le Grand Conseil lui a préféré le système fédéral, plus ou moins fidèlement copié puisqu'en définitive on a supprimé aux citoyens le droit de donner deux suffrages au même député, ce que permet la loi fédérale.

Diverses modifications, notamment l'introduction de l'enveloppe électorale et le vote facultatif le samedi soir, ont pour but de faciliter aux citoyens l'exercice de leur droit civique et de leur assurer plus d'indépendance.

La réforme fiscale bouleverse complètement notre vieux système d'impôts; elle introduit, par une échelle détaillée, que nos lecteurs connaissent, l'impôt progressif soit sur la fortune, soit sur le revenu, avec exonération d'un très petit minimum d'existence. Le principe en est juste et équitable; cependant cette réforme qui n'est que provisoire en attendant l'élaboration d'une loi générale, a prêté le flanc à bien des critiques, à tel point que l'entrée en matière rencontra une vive opposition. L'industrie est surtout frappée par ce décret. C'est très bien pour celle qui réalise de gros bénéfices, mais celle qui peine et végète devra bénéficier de la clémence du fisc.

Afin d'atteindre les capitaux non déclarés, on y a en outre introduit l'inventaire obligatoire au décès.

Il est toujours très difficile pour un Etat de faire accepter par le peuple des innovations en matière d'impôts; les exemples d'autres cantons sont, à cet égard caractéristiques. Au cas où les citoyens valaisans n'adopteraient pas le décret, le Département des Finances devra trouver une autre solution pour se procurer des ressources qui lui sont extrêmement nécessaires.

Pour ne pas sortir du domaine de la finance, le peuple devra également accorder à l'Etat l'autorisation de contracter un nouvel emprunt de 1,400,000 frs. pour réparer les dégâts causés par les inondations. Cet emprunt a été vivement combattu par quelques députés qui ont parlé d'économies à réaliser et de l'insuccès partiel du précédent emprunt de deux millions

qui n'a pu être entièrement couvert. Ces députés avaient proposé d'affecter aux travaux de réparations, une partie du solde disponible des 1,750,000 frs. souscrits, en retardant la réalisation de certaines œuvres moins urgentes. Mais on leur a répondu qu'il fallait d'abord consulter le peuple et qu'il n'appartenait pas à l'assemblée législative de détourner la destination de l'argent accordé dans des buts déterminés. Sur quoi, on s'est incliné.

Enfin les citoyens devront dire s'ils acceptent de donner à notre laborieux personnel enseignant l'allocation supplémentaire de 50 frs. par mois qu'il réclame. Cette allocation se monte au total à 120,000 frs. pour la part de l'Etat et doit, par conséquent, aux termes de la Constitution, passer au referendum. La somme de 120,000 fr. représente la moitié, les communes devant contribuer de leur côté au 50% de la dépense.

## FAITS DIVERS

## Recensement de la population

Nous nous permettons de rappeler au public que les 29-30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre aura lieu sur tout le territoire du Canton le recensement fédéral de la population.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs nous prions tous les chefs de ménage de remplir consciencieusement les fiches qui leur ont été remises et qui seront recueillies le 1<sup>er</sup> décembre au matin. (Communiqué.)

## Nominations ecclésiastiques

L'abbé Alph. Lattion, de Nendaz, est nommé curé de la paroisse de St-Séverin (Conthey). L'abbé Cyrille Perrin, curé de Saillon, est nommé curé de Saxion.

L'abbé Jérôme Wolf, curé de Vernamiège, est nommé curé de Granges.

## Paiement du personnel enseignant

A ce propos, le Département cantonal de l'Instruction publique rappelle, par la voie du Bulletin officiel, qu'à teneur de l'art. 8 de la loi du 24 mai 1919, « les traitements et indemnités dus au personnel enseignant sont payables à la fin de chaque mois ».

L'Etat réglant directement sa part au personnel enseignant par mensualités, les communes sont tenues d'en faire autant en ce qui concerne leur participation, la disposition précitée de l'art. 8 étant applicable soit à l'Etat soit aux communes.

## Union des voyageurs de commerce

La section valaisanne de l'Union des Voyageurs de Commerce de la Suisse romande a eu sa première assemblée générale ordinaire à Sion le 14 novembre 1920.

Par suite du décès de son regretté président, M. Emile Berthod, le siège de la section a été transféré à Sion. L'assemblée fut très fréquentée et d'importantes décisions ont été prises, notamment au sujet de l'introduction dans les écoles industrielles de la chambre de représentations communales.

Le nouveau comité a été élu comme suit: Président: M. de Courten Alexis; vice-président: M. Pfeifferlé Léon; secrétaire-caissier: M. Roulet René.

## Sans feu ni lieu

De toutes les œuvres humanitaires dont la Suisse a eu le privilège de s'occuper, l'hospitalisation d'enfants des pays belligérants est certainement une des plus belles et des plus fécondes. Durant ces trois dernières années, 107 mille enfants ont pu profiter de l'hospitalisation helvétique et réparer quelque peu un organisme débilité par des privations de tous genres. La plus forte proportion, environ les 4/5, concerne des enfants autrichiens et allemands, le reste se répartit entre la Belgique, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Comme on le voit, nos petits voisins du Nord envahi n'ont jamais profité de l'hospitalité des familles suisses. Pour expliquer ce fait qui étonnera les nombreux et sincères amis de nos voisins de l'Ouest, il est bon de noter que la partie de la France non touchée par les dévastations de la guerre, a contribué largement à soulager les misères des populations du Nord dévasté.

Cependant de nombreux pèlerins suisses visitant les provinces libérées ont été frappés de voir le grand nombre d'enfants qui devront passer encore plusieurs hivers sans abri, ont pensé que notre sympathie pour ces populations si éprouvées, pourrait se manifester d'une façon tangible en hospitalisant dans nos contrées, pendant l'hiver, quelques enfants et particulièrement des orphelins de ces régions.

« Sans feu ni lieu » Comité suisse pour l'hospitalisation des enfants de la France dévastée, que préside avec un inlassable dévouement Mme Guignard à Paudex, a fait un appel aux familles qui seraient disposées de prendre à leur charge pendant quelques semaines, un ou plusieurs enfants. Comme il fallait s'y attendre, il lui a été répondu avec un bel enthousiasme. Un premier convoi d'environ 200 enfants arrivera prochainement à Lausanne. La plupart ont déjà leur foyer assuré, mais le Comité recevrait encore avec reconnaissance quelques offres de familles pouvant hospitaliser un ou plusieurs enfants. Les offres sont à adresser à la Présidence du Comité, Mme Guignard, Les Cèdres, Paudex-Lully. Ajoutons encore que le Comité français chargé de choisir les enfants dont le séjour en Suisse serait plus spécialement avantageux pour leur santé, n'enverra que des enfants exempts de maladies contagieuses ou de tares physiques.

## La fièvre aphteuse en Valais

L'apparition subite et quasi simultanée de la fièvre aphteuse dans les districts du centre est due à l'imprévoyance et à l'ignorance, soit à

si à la déloyauté de personnes qui ont conduit à la foire de Sierre des bêtes contaminées, au sujet desquelles aucune déclaration n'avait été faite à l'autorité sanitaire cantonale et que le service de contrôle de la foire a laissé passer sans observation.

De ce foyer, la maladie a rayonné dans toutes les directions, transportée par gens et bêtes. La foire de Sion a été contaminée à son tour par une vache provenant de Sierre et vendue à un propriétaire de Conthey qui, la voyant dans un état suspect, voulut s'en défaire, en l'amenant à la foire de Sion, où la contamination de la maladie fut faite. La foire fut dissoute et toutes les mesures de précaution et de défense immédiatement prises. Malheureusement en pareil cas, il est impossible d'empêcher toute contamination.

Actuellement, 37 communes sont atteintes y compris celles des districts de Brigue et de Viège pour lesquelles l'origine n'est pas encore connue.

L'enquête en cours établira les responsabilités.

Tout le bétail du canton reste séquestré pendant une quinzaine de jours au bout desquels on connaîtra réellement la situation.

L'organisation des foires d'automne était une mesure comportant beaucoup de risques.

Le Conseil d'Etat ne s'est décidé à les autoriser qu'au vu de l'état sanitaire satisfaisant et sous la pression de l'opinion publique manifestée par la presse et par les réclamations d'autorités communales.

Il est cependant permis d'espérer que si les mesures ordonnées sont exécutées ponctuellement partout, l'épizootie de fièvre aphteuse pourra être enrayerée avant d'avoir causé trop de dommages.

Sion, le 25 novembre 1920.

Communiqué du Dt de l'Intérieur

## Chronique sédunoise

### Elections communales

Les électeurs conservateurs progressistes de la ville et de la banlieue sont convoqués à une Assemblée générale qui aura lieu mercredi 1er décembre prochain, à 8 h. 45 dans la grande salle de la Maison populaire.

Objets à l'ordre du jour:

1. Exposé présidentiel précisant les raisons de la lutte électorale.
2. Désignation du nombre des candidats à porter sur la liste du parti.
3. Nomination des candidats pour le conseil communal.
4. Divers et propositions individuelles.

Tous les électeurs conservateurs progressistes de la commune de Sion se feront une obligation d'assister à cette réunion, car des décisions qui seront prises dépendent l'avenir et l'intérêt général de notre cité.

Le Comité du Parti conservateur-progressiste

### Elections bourgeoises

Les électeurs conservateurs progressistes qui sont bourgeois de la commune de Sion sont convoqués à une Assemblée générale qui est fixée à mardi 30 novembre prochain et qui aura lieu dans la grande salle de la Maison populaire à 8 h. 45 du soir.

Ordre du jour:

1. Désignation du nombre de candidats à porter sur la liste du parti.
2. Nomination des candidats pour le Conseil bourgeois.
3. Divers.

Il est un devoir pour tout citoyen conservateur, progressiste bourgeois de prendre part à cette consultation populaire.

### La fête de Sainte-Cécile

La fête de Sainte-Cécile que nos deux excellentes sociétés locales l'« Harmonie » et la « Chorale sédunoise » célébreront ensemble dimanche prochain, en réunissant dans le même culte pour la musique des adhérents de diverses nuances politiques, nous apparaît comme

une douce trêve dans la lutte électorale qui se livre pour la conquête de l'Hôtel de Ville.

Comme nous l'avons annoncé, un concert aura lieu à midi devant l'Hôtel de Ville. L'Harmonie y exécutera quelques morceaux de choix « Marche des sultanes », « Cavalerie légère », « Valse poudrée », « Le roi d'Yvetot » et « Avec aplomb ».

A 13 heures, banquet à l'Hôtel de la Gare. L'éloquence ne manquera pas de s'y donner libre cours.

Les membres passifs et honoraires sont cordialement invités à prendre part à cette jolie fête.

## Echos

### La baisse des cuirs et étoffes

Nous lisons dans l'« Echo de Paris »:

S'il est un article qui, plus encore que le tissu et le vêtement, dont nous avons signalé la baisse, a été l'objet de spéculations exagérées, c'est bien la chaussure. Et pourtant ce sont les cuirs verts, c'est à dire non préparés, qui ont commencé à baisser.

En quelques mois, les cours s'effondraient de 3 à 400%. Ceci remonte au mois de juin déjà, et cependant les détaillants ne consentirent point à diminuer leurs prix. Les chaussures de femmes, dans lesquelles n'entre qu'une infime quantité de cuir, étaient les plus chères.

Aujourd'hui, c'est fini. La baisse des cuirs verts s'est maintenue. Il est impossible de résister à la concurrence des fabricants, qui, n'étant pas embarrassés de stocks, ont pu confectionner des chaussures avec du cuir valant trois ou quatre fois moins que le cuir emmagasiné par les imprudents mercantis. Ces nouvelles chaussures commencent à envahir le marché. Naturellement, elles sont à un prix très inférieur, quoique de qualité égale.

Visiblement, ceux qui les vendent se contentent d'un bénéfice normal.

On affiche des « balmoral ou derby box-calf noir, semelles cousues, pour hommes » à 41 francs; des « bottes feutre, bouts et talonnettes cuir, petits talons, pour dames », à 15 fr.; des « richelieu box-calf, des souliers cuir glacé avec élastiques », des bottes en cuir ciré, semelles vissées » pour enfants, à 15, 16 et 17 fr.; des galoches « doublées molleton », pour enfants, à 6 et 8 fr. Bref, on peut dire que, d'une façon générale, il y a une baisse de 25 à 50 p. cent sur les articles courants. Telle qualité de chaussure pour hommes vendue il y a trois mois 80 fr. est offerte aujourd'hui à 45 fr. et même 39 fr. 50.

Il y a des différences de prix suivant les frais généraux supportés par les détaillants.

Partout également on voit des soldes de tissus qui indiquent chez les magasins qui les annoncent l'acceptation d'une situation nouvelle. Des rabais de 35 à 40% sont consentis sur les coupes et coupons de cotonnades, de flanelle et de soieries. On voit le shirting souple pour lingerie à 3 fr. 50 le mètre; les draps (3 m. 25 sur 2 m. 20), « en toile de coton écru, ourlets et surjet cousu main » à 37 fr. 50; la serge tailleur pure laine (décatie), marine ou noire, à 12 fr., etc.

D'autres maisons multiplient les soldes et occasions. On y voit la laine pour tricots à 32 francs le kilo; des bas de coton pour dames à 5 fr. La batiste blanche chiffon pour chemises et lingerie y est à 3 fr. 60 le mètre; les serviettes nid d'abeille à 15 fr. 90 les six; le crêpe de Chine à 10 fr. le mètre; le satin grenadine tout soie, nuances modes, à 19 fr. 90 ct.; le satin duchesse, pure soie, grande largeur, à 20 fr.; le velours laine à 29 fr.; les caleçons mi-laine naturelle, pour hommes, à 12 fr., etc. Bref, tout ce qui relève de la laine du coton ou de la soie, est en baisse.

De même que pour les maisons d'habillement, qui ont vu tripler le nombre de leurs clients en consentant des réductions opportunes, les magasins dont nous parlons plus haut se sont vu envahir littéralement par la foule quand ils se sont décidés à afficher des prix

nouveaux. On a dû donner des numéros d'ordre aux acheteuses.

## ETRANGER

### Pour la baisse

Un grand financier américain traite dans la « Gazette de Francfort » d'un sujet propre à réjouir le public consommateur: il s'agit de la baisse des prix. La dégringolade si souvent annoncée paraît enfin se dessiner sérieusement; à preuve, en ce qui concerne l'Amérique, les six cents à sept cents faillites mensuelles de maisons qui ont spéculé sur la hausse indéfinie et qui ont acheté à n'importe quel prix dans l'espoir de revendre toujours plus cher.

Le financier yankee dit que ces déconfitures sont un avertissement à l'adresse des fabricants et marchands qui s'évertuent à conjurer la baisse par des moyens artificiels. Il écrit: « Pour résumer la situation, disons que nous avons le choix entre deux moyens de revenir à une situation normale: ou bien il faut être assez sage pour savoir descendre l'échelon par échelon du sommet vertigineux des prix de guerre; ou bien, si l'on n'a pas cette sagesse, il faut s'attendre à en dégringoler malgré soi, avec suites douloureuses. Le voyage de descente a déjà commencé. Les uns vont se trouver en bas plus vite que d'autres et il y en aura pour qui la sensation sera plus désagréable qu'à d'autres. Une chose certaine c'est qu'il nous faudra tous descendre. L'homme d'affaires qui s'aveuglerait et refuserait de regarder la réalité en face ne retarderait que de peu la chute inévitable et ne ferait que la rendre plus dure. »

Voilà un oncle d'Amérique dont les conseils valent un héritage.

### Les pertes de la guerre

Certaines statistiques ayant paru sur les pertes subies en hommes par les nations belligères, Louis Marin a déposé à la Chambre française un projet de résolution tendant à charger une commission de l'armée d'établir et faire connaître le bilan des pertes en morts et en blessés pour chaque nation subies au cours de la guerre.

M. Louis Marin a pu établir dans son rapport, à force de patience et de travail, les chiffres des pertes de la guerre. De toutes les grandes puissances, la France tient le premier rang pour les pertes de guerre proportionnellement à sa population. Sur une population de 40 millions d'habitants en 1914, elle a perdu 1,365,000 hommes, soit un homme sur 27 habitants. L'Allemagne, sur une population de 67 millions d'habitants, a perdu environ 2 millions d'hommes soit un sur 35; l'Autriche-Hongrie également un sur 35; l'Angleterre, sans compter les Dominions, un sur 65; l'Italie un sur 79; la Belgique un sur 200 et les Etats-Unis un sur 2000.

### Les attentats de Dublin

On donne les détails suivants sur les attentats de dimanche à Dublin:

Cette journée de terreur a commencé à neuf heures du matin. Les sim-feyners s'étaient divisés en petites bandes de 4 à 20 hommes. Ils opérèrent de la façon suivante. Après avoir pénétré dans la demeure de leurs victimes ils demandaient leurs papiers, puis après un rapide examen, les tuaient de plusieurs coups de revolver. Un des officiers tués, le capitaine Newbury, était en train de lire dans son salon, lorsque plusieurs individus pénétrèrent chez lui, entrèrent dans la pièce où il se trouvait, et le massacrèrent à coups de revolver. Les balles traversèrent les vitres et allèrent frapper le mur des maisons situées du côté opposé. Quatorze personnes, la plupart officiers ou anciens officiers, ont été tués, et cinq blessées dans le courant de la matinée.

Les sanglants événements de la matinée devaient avoir leur répercussion dans l'après-midi, sous forme de représailles exercées par la troupe. Un match de football avait lieu sur un terrain situé au nord-est de Dublin. 15,000 per-

sonnes y assistaient. Peu après le début du match, on vit arriver un détachement de soldats armés de mitrailleuses automobiles. On déclara dans les milieux officiels que les troupes avaient été avisées qu'un grand nombre des assaillants de la matinée étaient parmi les spectateurs. Lorsqu'elles arrivèrent sur le terrain, elles furent accueillies par des coups de feu tirés par les sentinelles sim-feyners. Ce fut le signal d'un engagement général. Les fusils et les mitrailleuses entrèrent en jeu; la foule répondit et on assista alors à un véritable combat. Une panique s'ensuivit, au cours de laquelle des femmes et des enfants furent foulés aux pieds. Dix sim-feyners furent tués pendant le combat et un grand nombre de spectateurs, de 60 à 70, déclara-t-on, furent blessés.

Les autorités, prévenues, prirent aussitôt d'énergiques mesures. Le service des trains fut suspendu et la circulation des automobiles fut interdite. Environ 3000 personnes furent détenues par la police et fouillées. Dans la soirée, de nombreuses patrouilles ont circulé dans les rues et tous les postes de police des casernes ont été renforcés.

### Des tonneaux d'or russe

Selon l'agence Rosta, le délégué bolchéviste Lomonosof a déclaré qu'il avait apporté de Revel 20 tonneaux d'or à bord de deux vapeurs spéciaux. Le gouvernement des soviets, at-il ajouté, fera de nouvelles expéditions d'or, de bois et de naphthé si les négociations russo-suédoises prennent une tournure satisfaisante.

### Le licencement des officiers allemands

Vingt-six mille officiers allemands vont être jetés sur le pavé par le licencement de l'armée permanente. Ces officiers n'ont pas d'autre carrière que celle des armes. Ils attendent le coup fatal dans les sentiments qu'on peut deviner. Si les victimes de la prochaine hécatombe s'enflamment et s'agitent, les partisans de la république n'appréhendent guère moins les conséquences de cette immolation de toute une classe sociale. La solidarité des membres du corps des officiers est étroite: la camaraderie est chaude. Comme si cela ne suffisait pas, les officiers se sont ligués par le lien d'associations fraternelles. La dissolution du corps des officiers ne fera point disparaître ces ligues, qui auront plus que jamais leur raison d'être, comme sociétés d'aide mutuelle et bureaux de placement. Le risque est qu'elles ne deviennent des foyers de conspiration, par effet de l'exaspération des esprits.

## DERNIERE HEURE

### Les cheminots chez M. Haab

BERNE, 25. — On apprend que le conseiller fédéral Haab recevra aujourd'hui vendredi une délégation de la Fédération suisse des cheminots. Cette délégation viendra lui exposer la situation qui est faite au personnel par le licencement de ceux-mêmes qui sont engagés définitivement. La délégation demandera que tous ces employés soient réintégrés immédiatement et qu'à l'avenir le département prenne des mesures pour que les contrats de travail soient respectés conformément à la loi.

### Le blocus de la Russie

PARIS, 25. — L'« Humanité » affirme que M. Leygues a déclaré à la commission des affaires étrangères de la Chambre qu'il était d'avis de supprimer le blocus de la Russie. Il a ajouté que les Soviets étant un gouvernement de fait, il était décidé à permettre aux commerçants et industriels français de régler avec eux toutes les affaires qu'ils sont en mesure d'entreprendre.

### Agenda commercial

Cette 9me édition est destinée à fournir à tous ceux qui se voient au commerce ou à la banque, ainsi qu'aux élèves des écoles commerciales et industrielles, cours professionnels, etc., une foule de données utiles et d'un usage fréquent.

[A signaler spécialement, comme étant d'intérêt général, les modèles de remplissage des principaux formulaires douaniers. Ce sera un guide précieux pour ceux qui ont à utiliser ces formulaires dont l'usage est parfois délicat.]

### La boisson quotidienne de famille soit le Café de Malt Kneipp Kathreiner! Sain pour l'estomac, le cœur et les nerfs!

**Demandez au médecin** ce que vous devez boire: du thé, du café ou du Cacao Toller — en paquets plombés. — Il convient très bien aux personnes atteintes de maladies de cœur ou de reins et nourrit mieux que le lait et les œufs.



### - L'Anémie - court les rues!

Gardez-vous de ses atteintes! L'anémie est une des maladies les plus répandues. Elle s'introduit partout, force toutes les portes, s'installe à tous les foyers.

Vos enfants, vos filles surtout, à l'âge de la formation, en sont particulièrement menacés. Et lorsque, durant cette période difficile, vous voyez vos enfants pâles, faibles, languissants, sans appétit, sans gaieté, c'est qu'ils sont déjà la proie de l'anémie.

Appelez donc à l'aide les Pilules Pink qui, elles aussi, se trouvent partout, car si l'anémie court les rues, fort heureusement les Pilules Pink aussi, les Pilules Pink qui en sont l'antidote le plus puissant, qui, depuis 30 ans, sont le grand remède de tous ceux que leurs forces abandonnent, que l'anémie épuise.

Les Pilules Pink reconstituent le sang et les forces nerveuses, stimulent l'appétit et les fonctions digestives et sont par excellence le rénovateur des tempéraments anémiques, affaiblis, débilités.

### PILULES PINK

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève. Fr. 4.50 la boîte. Chaque boîte vendue en Suisse doit porter une étiquette imprimée en rouge sur fond blanc indiquant l'adresse du dépôt.



### CHANGE A VUE Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (sans engagement) 26 novembre.

	demande	offre
Paris	38,--	39,80
Berlin	8,90	9,60
Milan	23,30	24,60
Londres	22,10	22,50
New-York	6,25	6,42
Vienne	1,80	2,10
Bruxelles	40,85	42,35

## Le Maître du Silence

Quand ils regagnèrent la villa du Silence, l'automobile de louage était repartie, émanant la jeune malade... Bianca se sépara de son frère et de sa belle-sœur, en haut de l'escalier de marbre. Elle aussi était pâle et triste, avec une pensée douloureuse au fond de ses prunelles foncées... Le comte et Orietta se dirigèrent vers leur appartement. Luigi entra avec sa femme dans le salon qui précédait la chambre de celle-ci... Orietta demanda:

— Veux-tu prendre le thé ici?  
— Mais oui, peu m'importe... Je désire seulement que tu ne me regardes pas de cette manière, Orietta.

— Que veux-tu dire?  
— Tu as un air de reproche, de blâme, que je ne puis admettre. Quand je t'ai demandé si tu voulais devenir ma femme, je t'ai loyalement appris ce que j'étais, le rôle de justicier qui est le mien. Je ne t'ai pas caché qu'en dehors de mon attachement pour toi, je n'avais qu'insensibilité à l'égard d'autrui... Or, tu t'étonnes, tu te révoltes parce que je témoigne la plus complète indifférence à la fille de Martold, l'homme que nous devons haïr tous.

— Elle l'interrompt vivement:  
— Luigi, elle est malade, elle souffre. Il dit violemment:  
— Et crois-tu donc qu'elle ne souffrait pas, ma pauvre mère, quand elle attendait en vain

qu'on lui donnât des nouvelles de son fils, disparu, enlevé par ordre de Martold?... Elle souffrait au point d'en mourir, la malheureuse, pendant que le misérable, jorissait à la pensée de ce martyre... Et mon père qui l'aimait tant, qui me chérissait... Va, Adda Martold n'entrera jamais rien de comparable aux tortures que son père infligea à mes parents!

— Mais nous ne sommes pas juges, Luigi! Nous n'avons pas le droit de nous venger nous mêmes!

Il eut un geste d'impatience altière.  
— Tu n'as pas l'air de te souvenir de ce que je suis, Orietta. Le Maître du silence juge et condamne sans appel... Maintenant, plus un mot de ceci. Que le nom d'Adda Martold ne soit jamais prononcé. De même, je ne veux plus aucun blâme de mes actes, du moment où, à Castel-Majac, tu as accepté de t'unir à moi en toute connaissance de cause.  
— C'est que je n'avais pas bien compris. Je ne savais pas que tu étais aussi cruel et insensible...

Un peu pâle, les yeux traversés d'un éclair, le comte Mancelli demanda:  
— Regrettes-tu donc, maintenant?

D'un élan, Orietta noua ses bras autour du cou de son mari.  
— Non, mon cher, cher Luigi! Oh! tu le sais bien, tu le vois bien?... Mais je voudrais que ton cœur fut plus accessible à l'indulgence, que ta justice trop inflexible se tempérait un peu de miséricorde... Oh! mon ami chéri, tu sais pourtant si bien m'aimer!

— Toi, tu es ma joie, la vie qui a réchauffé mon cœur enfermé dans une prison de marbre. Mais hors de toi, rien n'existe pour moi, comprends-le bien, très chère... Et ne me donne plus l'occasion de te parler comme je l'ai

fait tout à l'heure.  
Son visage s'inclinait vers celui de la jeune femme, ses lèvres s'appuyaient passionnément sur les paupières frémissantes...

Orietta comprit que, trop orgueilleux pour l'exprimer verbalement son regret des froissements paroles d'autorité prononcées tout à l'heure il le lui témoignait dans ce baiser. Son cœur serré en ressentit une impression d'allègement tandis qu'elle songeait:  
« Je le changerai, peu à peu. »

X.

Cet après-midi-là, Martold avait accompagné à Toulon sa fille aînée qui devait y rencontrer une de ses amies d'enfance. Lui-même avait donné rendez-vous, dans un des hôtels de la ville, à une jeune Bavaoise qui, plus d'une fois, lui avait procuré d'utiles renseignements. A cette occasion, il redevenait Belvayre, et avec son habileté coutumière, changeait rapidement quelques détails de sa tenue, dans l'automobile qu'il avait prise, en quittant sa fille, pour se rendre à ce rendez-vous.

Pas un instant, au cours de cet après-midi, Martold n'eut une inquiétude particulière au sujet de sa fille. Il l'avait laissée un peu mieux portante — du moins en apparence, car il ne se doutait pas que ce mieux factice avait été obtenu grâce à l'aide d'un excitant. Et pas davantage, Mme de Soltken ne se tourmentait, Adda ayant su lui cacher sa nervosité, son exaltation secrète.

En revenant vers le soir avec sa fille aînée, le comte Ludwig avait donc l'esprit en repos et fort satisfait, car Emma Weizer lui avait apporté une intéressante conversation tenue entre deux officiers de marine qui, la croyant in-

gnorante de l'anglais s'étaient entretenus dans cette langue sans se soucier de sa présence... Cette intelligente personne était une de ses meilleures collaboratrices, et il venait de lui promettre sa haute recommandation, près du service des renseignements, pour qu'elle put obtenir un poste plus important.

Mais à peine était-il descendu de voiture que la femme de Chambre d'Adda accourait, lui annonçant que la jeune comtesse était plus malade.

— Elle a voulu sortir en voiture toute seule, expliquait-elle. Et quand elle est rentrée, elle avait la mine d'une morte... Il a presque fallu que nous la portions, Johann et moi pour lui faire gagner sa chambre...  
— Comment, elle est sortie?... Mais il n'en avait pas du tout été question... Où est-elle allée, Clara?

— Je l'ignore, monsieur le comte... A peine Votre Excellence et Mme la baronne avaient-elles quitté la villa, que la comtesse m'a ordonné de lui faire chercher une automobile. Elle n'a voulu écouter aucune de mes objections et voyant qu'elle s'agitait beaucoup, j'ai cédé, craignant de lui faire plus de mal en risquant de résister à son désir...  
Martold, tout en écoutant les explications de la femme de chambre, gravissait l'escalier, suivi de Mme de Soltken...

En entrant chez Adda, il vit d'un coup d'œil combien l'état de la malade s'était subitement aggravé. La jeune fille, étendue dans son lit immobile, la face exsangue, avait bien l'air d'une morte, comme venait de le dire Clara.

Elle eut un trépidement quand son père s'approcha et se pencha vers elle, en disant d'une voix étouffée:  
— Adda... ma chère petite!...

Ses paupières bleuâtres se soulevèrent... Et elle dit faiblement:

— Ah! c'est vous, papa?  
— Oui, mon enfant!... Il paraît que tu as commis une imprudence?... Voyons, pourquoi ne m'avais-tu pas dit que tu désirais sortir?

Elle ne répondit pas, et abaissa de nouveau ses paupières... Une contraction douloureuse avait un instant agité son pâle visage.

Martold demanda:  
— Souffres-tu?  
Elle répondit, sans ouvrir les yeux:  
— Physiquement, pas beaucoup. Mais je suis faible... très faible.

A ce moment, la femme de chambre entra ouvrit la porte, en annonçant:  
— Voici le docteur, monsieur le comte... Je l'avais fait prévenir dès que la comtesse est rentrée...

— Très bien!... Qu'il vienne, Clara.  
Quand le médecin, après un examen minutieux de la malade, sortit de la chambre, Martold l'accompagna pour l'interroger.

L'autre hochà la tête.  
— Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que je trouve l'état de mademoiselle votre fille fort grave. L'affaiblissement est extrême... et le plus inquiétant à mes yeux est l'affaiblissement moral que l'on découvre chez elle. Si vous en connaissez les causes et s'il vous était possible d'y remédier... Peut-être alors... Peut-être pourrions-nous conserver quelque espoir...

Martold l'interrompit vivement:  
— Voulez-vous dire que son état vous paraît désespéré?

— Je ne crois pas devoir vous le cacher... Il s'est produit chez elle une aggravation subite que je ne prévoyais pas, et dont le motif m'échappe.



# PUBLICITAS

La grande extension de nos affaires en Valais nous a terminés à créer une succursale dans ce canton.

Cette succursale s'est ouverte le 1er Octobre

**à SION, AVENUE DE PRATIFORI**  
Villa Clausen  
Téléphone 236

Nos clients, et le public en général, sont invités, dans ce canton à adresser tous leurs ordres d'insertions pour n'importe quel journal, à cette nouvelle succursale.

Société Anonyme Suisse de Publicité  
**PUBLICITAS**

## GRANDES PEPINIERES

### A. BOGGARD

Petit-Saconnex - GENÈVE - Petit-Saconnex  
Catalogue franco Téléphone 112

**GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES**  
dans les meilleures variétés pour le pays

Très beaux choix en ;  
Abricotiers tiges Luizet et autres  
Pommiers tiges Canada et autres  
Pruniers Reine-Claude et autres  
Pruneauxiers Fellemberg et autres  
Poiriers - Cerisiers - Noyers tige, etc  
Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers  
Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en  
quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beurré  
Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés  
de marché. Beurré William  
grande quantité.

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers

Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie du journal ou directement à M. Boggard.

### AVANT DE SORTIR ENFANTS :

L'our aller à la pension ou en revenir ; avant de passer d'une pièce chauffée dans un endroit froid ou humide ; quand vous respirez un air souillé par des poussières ou des germes contagieux.

### ADULTES :

Dans la rue, dans les grands magasins, au théâtre, près des malades, dans toutes les circonstances où le froid, l'humidité, les courants d'air, les poussières, les microbes, constituent un péril.

### VIÉILLARDS :

Pour qui la moindre affection de poitrine peut avoir de graves conséquences ; avant de vous lever, au coucher, à tous les moments de la journée où il faut veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des Voies respiratoires.

**Ayez toujours en bouche**  
**UNE PASTILLE VALDA**  
pour préserver, défendre, fortifier  
**GORGE, BRONCHES, POUMONS**  
mais ayez bien soin de l'employer que  
**LES PASTILLES VALDA VÉRITABLES**  
vendues seulement en BOUTES de 90  
portant le nom  
**VALDA**

### U. AMMANN, ATELIERS DE LANGENTHAL

#### CONSTRUCTIONS

#### Semoirs

Insurpassables quant à l'exactitude du travail fourni et la solidité.

Grande économie de semences

Cultivateurs à dents flexibles, Bêche-herbes, Herbes à champs, Charrues, Distributeurs d'engrais

Tous ustensiles et machines agricoles

Batteuses, Machines à nettoyer et trier le grain, Moulins pour farine panifiable au farine fourragère, Concasseurs, Hachepaille, Coupe-paille, Coupe-racines, Broyeurs à os.

Bouilleurs, Ecrase pommes de terre

## Le poularde de l'Espagnol

Il s'appelait Pablo, mais la ville tout entière ne connaissait que son surnom : l'Espagnol.

C'était un homme petit, noiraud et nerveux, dur à la besogne, fort avare et qui jurait de par tous les diables : « Que le diable m'emporte, que le diable me pend... que le diable... » Il inventait des imprécations terribles et blâphématoires, mais, bon bougre au demeurant, il mettait son honneur à cultiver son jardin et à élever ses volailles.

Ce jardin était sablonneux : le nonchalant et vert Adour, en bordure, le fécondait en l'inondant les jours de haute marée. Aussi les maïs portaient-ils, en abondance, de beaux épis, aux grains durs et serrés dont l'Espagnol engraisait des poulardes.

Elles étaient son orgueil et sa joie. On en comptait une douzaine, d'espèces communes, mais notre homme les chérissait à l'égal des plus rares et les appelait de gentils noms : — Piou, piou... Pequena... Conchita... Hermosita...

Mais, elles, gorgées de grains, agracées par le coq, ou prises d'un désir d'escapade, couraient dans le sable, picorant tomates et choux-fleurs, grugeaient ceci, dévastaient cela, et l'Espagnol, bâton à la main, les poursuivait en grande colère :

— Coquines de poules ! Que le diable les écouche, que le diable les rôtiisse...

Ainsi, vingt fois par jour, il donnait toutes ses poules au diable, et celui-ci semblait avoir en grand dédain la magnificence de ce don si souvent répété.

Un matin d'octobre, l'Espagnol s'alita. La fièvre le saisit ; il devint de couleur verte et sa femme crut qu'il allait mourir. Elle appela, en grande hâte, le vénérable M. Hontarède, curé de la paroisse.

M. Hontarède vint et se plut à parler avec cet homme dont l'esprit, bien que fruste, était prompt, la répartie joyeuse et le cœur excellent, malgré le péché d'avarice qui le mordait.

L'Espagnol baragouinait le français et M. l'abbé Hontarède jargonnait le castillan. Ils s'entendirent.

Un jour, Pablo ne jura plus et il reconnut, à ce signe, que son état devenait grave. Il se vit déjà dans l'autre monde et il eut le bonable désir d'expié, avant de mourir, son avarice et de récompenser M. l'abbé Hontarède qui lui montrait une si touchante sollicitude.

— C'est fini, mon bon monsieur l'abbé. L'Espagnol s'en va. Mais il faut que vous me fassiez un plaisir. Je vous donne, en souvenir de moi, ma plus jolie poularde Conchita. Prenez-la ce soir dans la volière. Elle est, la coquille, plus grassouillette que les autres, et toute jaune comme de l'or. Vous la reconnaîtrez facilement.

M. Hontarède sourit, remercia, se garda bien de prendre la poule et revint le lendemain à la même heure. L'Espagnol avait l'œil meilleur.

— Eh bien ! ma poularde, monsieur l'abbé, qu'en dites-vous ? N'est-ce pas un joli cadeau ?

M. Hontarède avoua ne l'avoir point emportée. Alors, l'Espagnol crut voir dans ce refus un reproche à son avarice, et toute sa fièvre paysanne se réveilla.

— Ah ! monsieur l'abbé, vous me fâchez ! Quand l'Espagnol donne quelque chose, c'est de bon cœur. Ne manquez pas, ce soir, d'em-

porter la poularde en souvenir de moi. Si vous ne la prenez pas, que le diable... — Tout beau ! interrompit le vénérable M. Hontarède, calmez-vous ! Je ferai selon votre désir, c'est entendu. Et nous resterons les meilleurs amis du monde.

Il fit comme il avait promis, et le lendemain il eut le plaisir de manger une aile de Conchita qu'il trouva délectable.

Pendant les jours qui suivirent, l'Espagnol retrouva tout son sac à jurons, guérit assez rapidement, et M. l'abbé Hontarède, sollicité par d'autres malades, espaça ses visites.

\*  
Les courlis cendrés, annonciateurs de l'hiver, étaient déjà passés en troupes au-dessus de l'Adour, lorsque l'Espagnol, toutes forces recouvrées, se rendit à son jardin. Une fine brume s'élevait de la terre jusqu'au soleil d'argent pâle ; mais Pablo ne s'attendrissait pas à la mélancolie du paysage. Il voulait simplement revoir ses poulardes, les compter, leur distribuer du maïs blond, voir leurs pattes nerveuses, gratter la terre et leur bec picorer goulémment.

— Pioul ! pioul... cria-t-il. Pioul ! piou, mes poulettes ! Voici votre vieux Pablo. Viens ici, Hermosita ! Tiens, voici pour toi, coquille de Pequena !

Il jetait de petites poignées de maïs, et les poulardes, gloussantes et caquetantes, se pressaient autour de lui. Il tendait sa main osseuse comme pour les caresser et trouvait pour chacune un nouveau compliment. Puis, tout à coup, sa manie d'avarice le reprenant, il se mit à les compter :

— Quatre... six... huit... onze ! Où donc est la douzième ?... Piou... piou... piou !

A deux fois il recommença son calcul, les appelant chacune par son nom.

— Onze... Mais oui, c'est Conchita qui manque... Piou... piou... Conchita ! Conchita ! Ses appels furent vains. Alors la colère le prit. Il adressa à tous les diables, rôtisseurs des enfers, des adjurations inédites, puis, à bout de jurons, il accourut vers sa femme :

— Dis-moi avec quelle voisine aussi gourmande que toi l'as-tu mangée ?

— Mangée ? Qui ? Quoi ?

— Mais, Conchita ! Tu le sais bien, malheureuse !

La femme de l'Espagnol leva les épaules, mit ses poings sur les hanches, puis, avec un ton de grande pitié :

— Tu es donc fou, mon pauvre homme !

Ces paroles exprimaient une telle commisération que Pablo, tout d'abord, resta coi. Pourtant, retrouvant sa colère et sa langue :

— Ma folie, petite, n'est pas encore si grande que ta malice. Mais serais-tu mille fois plus rusée, tu sais, on ne me trompe pas, moi. Allons, parle. Je veux savoir où est passée Conchita.

— Voyons, mon pauvre Pablo, ne te souviens-tu pas que tu l'as donnée, toi-même, à M. l'abbé Hontarède ?

— Moi ? J'ai donné Conchita ? Donné ?... Tu me fais rire ! Donnée Conchita, moi !

— Pablo, rappelle-toi... C'était le soir où tu as été si malade... tu pensais mourir.

Alors l'Espagnol recouvra la mémoire.

— Ah ! oui... Mais quoi... Il l'a emportée ? Il a osé ! quelle audace !

— Tais-toi, Pablo, reprit sa femme. Si l'abbé Hontarède a repris ta poularde, c'est que tu

l'en a prié, supplié, toi-même, à trois fois.

Pablo baissa le front, l'âme agitée par des sentiments divers, puis, subitement :

— Trois fois. Tu es bien sûre ?... Trois fois ? Possible, mais ça, c'était pas une raison pour prendre Conchita. Je l'avais bien donnée plus de cent fois au diable et il me l'a toujours laissée, lui.

### Le violon parlant

Les savants scandinaves, réunis à Copenhague pour célébrer le centenaire du grand inventeur danois Oersted, ont été témoins d'une expérience fort intéressante qui consistait, ont-ils dit, le plus grand progrès accompli dans l'électro-magnétisme depuis la découverte d'Oersted.

Deux ingénieurs danois, MM. Rahbök et Johnson, ont découvert qu'en envoyant un courant électrique à travers certaines substances, la pierre lithographique par exemple, on obtient une force assez semblable au magnétisme électrique.

Ils ont fait une expérience curieuse appelée « le violon parlant ». Dans une chambre éclairée, reliée à la salle de réunion par un fil, l'un des inventeurs se mit à jouer du violon, les savants assemblés entendirent distinctement les sons et ceux-ci étaient tellement amplifiés qu'ils furent vite fatigués de les écouter. Ensuite, l'inventeur se mit à parler dans son violon et un autre violon, dans la salle de réunion répéta clairement ses paroles.

Les conséquences de cette découverte permettent d'être très importantes pour la télégraphie sans fil.

Le comte demanda d'une voix que l'émotion rendait rauque :

— Mais vous ne pensez pas que le danger soit... soit imminent ?

Le médecin eut un geste évasif.

— Je la trouve bien faible... Enfin, il existe des ressources imprévues... Je reviendrai dans la soirée pour voir l'effet des injections osseuses que je viens de prescrire et que Mme de Solsken m'a dit pouvoir faire elle-même à sa sœur.

Il serra la main que lui tendait le comte et s'éloigna.

Martold remonta d'un pas lourd... Ce qu'il venait d'entendre — il l'avait trop bien compris, — c'était la condamnation de sa fille.

A mi-escalier, il s'arrêta, avec un éclair de rage dans le regard, et murmura :

— C'est « lui » qui me la tue !... C'est « lui » Et qu'a-t-elle été faire, cet après-midi... Est-elle allée « là-bas » pour s'assurer que Rosa et Bianca Mancelli ne font qu'une ?... Oui, sans doute... Alors, que s'est-il passé, pour qu'elle soit revenue dans un tel état ?... Lui aurait-il fait sur moi quelque révélation ?

A cette pensée, Martold sentit son front qui se mouillait.

Car ce criminel tenait à ce que sa fille ne connût rien de son ignominie.

Avec un violent effort pour maîtriser sa terrible émotion, le comte rentra dans la chambre d'Adda... Elle était de nouveau immobile, les yeux clos. Son père s'approcha et posa la main sur ses cheveux.

A ce contact, la jeune fille ouvrit les yeux. Elle demanda d'une voix faible :

— Le docteur trouve que je suis bien malade, n'est-ce pas ?

— Bien malade, non ! Mais tu as retardé ta guérison par cette inconcevable imprudence, ma pauvre petite !... Où donc as-tu voulu aller ainsi ?

Un flot de sang monta au visage émacié, puis se retira presque aussitôt pour faire place à une pâleur presque livide.

Adda murmura :

— Je voulais voir Rosa...

— Ah ! je m'en doutais bien !... Et alors ?

— Alors, je ne l'ai pas vue... Mais le comte Mancelli m'a dit...

Sa voix s'étrangla un instant.

Martold demanda en frémissant :

— Tu as vu le comte ?

— Oui, Et sa femme.

— Que t'a-t-il dit ?

— Eh bien ! que Rosa était sa sœur... et que vous pourriez m'expliquer.

— L'expliquer quoi ?

La main brillante de la jeune fille se posa sur celle que Martold appuyait contre la couverture.

— Ce qui s'est passé, pour elle... Il m'a dit que vous saviez, que...

— Moi ?... Voilà qui est fort, par exemple ! Je suis aussi peu au courant que toi, ma chère Adda, et le comte Mancelli a commis là une incompréhensible erreur, — ceci dit pour ne pas qualifier autrement cette incroyable assertion.

Comme Adda restait silencieuse, sans que rien sur sa physionomie témoignât qu'elle ajoutait foi à la dénégation de son père, celui-ci ajouta :

— Je pense que tu me crois, Adda. plutôt

que cet étranger ?

Au lieu de répondre, elle interrogea :

— Pourquoi vous détestez-vous ?... Il m'a dit qu'il y avait entre vous plus que de l'antipathie.

Martold reprit un tressaillement de colère et d'angoisse.

— C'est encore un mensonge de sa part !... Je t'ai dit naguère que pour mon compte, j'étais disposé à oublier les torts qu'a eus autrefois son père, à mon égard. Mais je me suis aperçu qu'il ne fallait pas attendre de réciprocity... Soit ! Il m'est indifférent, et sa malveillance ne me causerait nulle contrariété, s'il ne s'avisait de te conter des sottises.

Sans paraître l'avoir entendu, Adda répéta :

— Il a dit que vous pourriez m'expliquer... Ses yeux, qu'elle avait jusque-là tenus à demi cachés sous les paupières, se levèrent sur Martold. Ils étaient anxieux, suppliants... Et les lèvres pâles murmuraient :

— Je veux savoir... Dites-moi ce qu'il y a entre vous et lui...

— Mais rien !... rien absolument !... Je te l'affirme, Adda !... Quelles imaginations te fais-tu donc ?... Qu'est-ce que cet homme a pu te dire pour que tu penses ?

Elle referma les yeux, en répondant faiblement :

— Il ne m'a pas dit autre chose... Mais je sens bien que c'est la vérité...

Frémissant, les traits contractés, Martold dit sourdement :

— Alors, tu crois que c'est ton père qui ment ?

Elle murmura, si bas qu'il l'entendit à peine :

— Je ne veux pas le croire.

Mme de Solsken entra à ce moment.

Martold demeura encore un instant près de

sa fille. Puis, la voyant rester silencieuse, les yeux obstinément clos, il se retira dans sa chambre, pour y ruminer sa fureur contre le comte Mancelli, qui, non content d'avoir inspiré à Adda une passion sans espoir, venait d'introduire en son esprit des doutes sur la véracité paternelle.

La nuit fut très mauvaise. La malade eut une crise de délire, pendant laquelle au milieu de propos déconus, revenaient sans cesse les noms de Luigi et de Rosa... Après cela vint une prostration complète, un affaiblissement tel qu'une issue fatale à bref délai, ne pouvait faire de doute.

Le médecin, rappelé, ne peut que déclarer son impuissance et l'inutilité de tous remèdes... Aux questions du père, il répondit :

— Elle peut vivre encore quelques heures... Peut-être la journée.

Quand il se fut éloigné, Martold revint s'asseoir au chevet de sa fille... Elle continuait de tenir les yeux fermés et déjà, dans son immobilité complète, dans sa pâleur impressionnante, elle semblait avoir rendu le dernier soupir.

Une heure passa... Martold, les traits contractés, le visage blême, s'appuyait au lit de la mourante... Il s'aperçut tout à coup que les paupières s'étaient soulevées, et que les yeux bleus ternis par l'approche de la mort, s'attachaient sur lui...

Regard d'interrogation douloureuse, d'angoisse poignante, sous lequel frissonna un peu Martold.

Puis les paupières se refermèrent... et un peu après, dans un soupir léger, Adda Martold rendit son âme à Dieu.

Le comte Ludwig fit à peine voir l'impression

que produisait sur lui la mort de sa fille. Sa douleur farouche ne se mêlait d'aucun repentir, bien au contraire. Il n'était pas homme à reconnaître que la disparition de son fils la fin prématurée d'Adda étaient les conséquences de ses crimes, et leur châtiement... Non ! il n'existait chez lui que de la haine, portée maintenant à son paroxysme et un éternel désir de vengeance.

Puisque sa fille n'était plus, il résolut de jouer son va-tout, c'est-à-dire de profiter de l'offre que lui faisait Kin-Feng. S'il réussissait dans cette entreprise, c'était la fortune — une énorme fortune, à l'aide de laquelle il pourrait essayer à nouveau d'atteindre son ennemi, de le réduire enfin à sa merci... Il ne se dissimulait pas, d'ailleurs, les périls d'une telle entreprise. Le sort de don Luciano et de son fils était là pour lui servir d'exemple... Quelques années plus tôt, il aurait sans doute jugé trop hasardeuse une expédition de ce genre, avec un adversaire aussi puissant, aussi bien informé que le comte Mancelli. Mais maintenant, il se sentait à un tournant critique de son existence. Don Luigi, possesseur de tous ses secrets, faisait peser sur lui une continuelle menace. La sécurité de son double rôle était compromise et, de ce fait, l'organisation échaudée par lui depuis tant d'années s'ébranlait... En outre, bien que la prudence lui conseillât de ne pas se fier sans réserve aux dires de Kin-Feng, la cupidité l'emportait, en même temps qu'une certaine audace et le goût des difficultés à vaincre qui, déjà autrefois, avaient effrayé la comtesse Augusta, et que l'âge, l'insuccès, le chagrin de la mort d'Adda, un furieux désir de vengeance, semblaient avoir ravivés chez lui.